
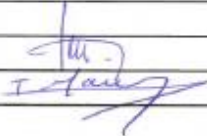
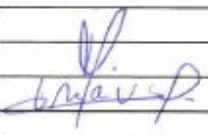




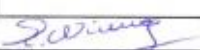
## Rapport de l'Assemblée générale de la coopérative GAUME ENERGIES tenue à Meix-devant-Virton, le 25/05/2019

L'ouverture des débats a lieu à 10h. L'assemblée est placée sous la présidence d'Alain VANDENBUSSCHE dont l'identité est reprise sur la feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

Coopérateurs garants (A)		Représentant	Présent 25/05	Absent et excusé	Procuration 25/5	Procuration à	Signature
12			67%		0		
Asbl Au Pays de l'Attert	Michel Peter						
Centre de Développement Rural	Isabelle Houtart			X			
Commune de Tintigny	Bogdan DESTEF		X				
CORNET Jacques			X				
FELTEN Jean-Marie	(doit confirmer)		X				
La Gaume				X			
Nivek Energies	Francine Naveaux		X				
MONFORT Nathalie			X				
Parc naturel de Gaume	Nicolas Ancion		X				
PLAINCHAMPS Jean-Marie				X			
VANDENBUSSCHE Alain			X				
VANHORENBEECK Patrick			X				
Coopérateurs souscripteurs (B)		Représentant	Présent 25/05	Absent et excusé	Procuration à	Signature	
90			28%		8		
A.C. Etalle							
A.C. Saint-Léger							
Beaufays Renaud				X			
BELLIER Damien							
BERNARD Jean-Francois							
TEMES Eric			X				
BESONHE ALFRED			X				
BOLUVY Michel			X				
CLOSSET Antoine							
COLBACK Vincent							
COLLET Xavier							
CONROTTE Frédéric							
DANEAU Geoffroy							
DE BELDER ERIC							
DEL FABRO Eric							
DELAHAYE Thierry				X			
DEPLUYDT Franky							
DUBOIS Dominique			X				
DUCOBU Marc							
DUQUET Philippe			X				

Coopérateurs garants (A)	Représentant	Présent 25/05	Absent et excusé	Procuration 25/5	Procuration à	Signature
Energy Revolt s.c.						
FRANCIS Stephen						
FREYENS Sigrid						
GAILLARD Mikael						
GERARD Stéphane						
GERBER Vincent						
GERKENS Jean-François			X			
GILLARD Michel		X				
Goedert Marc						
HARTMAN Stéphane		X				
HOSLET Tristan						
HUBERT Nicolas						
SER Jean-François						
LAHAUT Bastien						
LALIEU Jean-Philippe						
LANTREMANGE Françoise						
LEBRUN Michel			X			
LEFEBVRE Laurent						
LEFEVRE Jean-Pierre			X	1	S. HARTMAN	
LEFEVRE Lionel						
LEFEVRE Philippe			X	1	B. MARCHAL	
LEGER Anne						
LEROY Serge						
LEROY Serge						
MARCHAL Bruno		X				
UNY Isabelle		X				
MEUNIER Marcel			X			
MEURISSE Justine			X	1	I. MAUNY	
MICHEL Sébastien						
MIGNOT Luc						
MONFORT Nathalie		X				
MOUSSET Yolande			X	1	Ph. DUQUET	
MOUTON Richard						
NAVEAUX Francine						
NEGRI Daniela						
NOTHOMB Bastien						
NOTHOMB Dorian						
NOTHOMB Nathalie						
NOTHOMB Philippe						
NULENS Thierry			X			

Coopérateurs garants (A)	Représentant	Présent 25/05	Absent et excusé	Procuration 25/5	Procuration à	Signature
PICHEL Luc						
PIEDBOEUF Benoît						
PIERRARD Guy				1	C. STAELENS	
PONTONE Mario				1	E. WINANCE	
PREUD'HOMME Inès				1	R. STEMBERT	
PROMETHIQUE SC SCRL F5	Pierre-Alexis ROLAND					
RAEPSAËT Sammy						
RATY Remy			X			
ROBERT Fabian				1	Nicolas ANCIEN	
ROSMANT Jean-Pol						
SCANDOLO Sébastien						
SEVEAN Philippe			X			
CHMUYLDER Bernard						
SPINOSI Nino			X			
STAELENS Christian et SAMAIN Isabelle		X				
STANDAERT Bruno						
STEMBERT Rodolphe		X				
STILMANT-BRIQUET				1	N. MONFORT	
SWINNEN Edgard						
THIÏRY MICHÈL						
TRIFFAUX Vincent						
TROLIO Fabrice						
VANEUKEM Jean-Luc			X			
VANWIJNSBERGHE Bart						
VILAIN Alexandre						
MUTIER Michel			X			
WESTER Jean-Nicolas						
WINANCE Emmanuel		X				

**Le président déclare :**

- que les formalités légales relatives aux convocations ont été respectées et que les preuves en ont été remises au président
- que l'assemblée prend acte que figurent à l'ordre du jour :
  1. Présentation de Gaume Energies, ses services et son fonctionnement
  2. Rapport d'activité 2018 et projets à l'étude
  3. Registre des coopérateurs – Approbation
  4. Bilan et comptes de résultats 2018
  5. Plan financier
  6. Brainstorming sur les projets à mener par la coopérative à moyen terme

Après adoption de la déclaration du président par tous les membres de l'assemblée, le président soumet les différents points de l'ordre du jour au vote de l'assemblée.

**1. Présentation de Gaume Energies, ses services et son fonctionnement**

Voir présentation ci-jointe

**2. Rapport d'activité 2018 et projets à l'étude**

Voir présentation ci-jointe

Le rapport d'activité est adopté par l'Assemblée générale.

**3. Registre des coopérateurs – Approbation**

Les 12 nouveaux coopérateurs sont approuvés (Voir présentation ci-jointe).

**4. Bilan et comptes de résultats 2018**

Quelle est la différence entre les parts de type A et celles de type B ? Les type A sont des parts « garants », garantes de finalité sociale de départ de la coopérative. Rappel des statuts à ce sujet :  
« Pour être coopérateur garant il faut souscrire volontairement et hors de tout élément de contrainte au moins une part de type A à cent euros (€ 100) et la libérer totalement, cette souscription impliquant l'adhésion aux statuts sociaux et au règlement d'ordre intérieur. Il faut préalablement être admis comme coopérateur garant, sur présentation du conseil d'administration, par décision de l'assemblée générale. »

Il y a dans les comptes la dette d'un bénéficiaire envers Gaume Energies. Une procédure est en cours. A ce stade, une lettre recommandée a été envoyée. Une coopératrice recommande l'assurance DAS pour se charger de la gestion des mauvais payeurs, un coopérateur recommande de provisionner pour les non payeurs.

Le montant total des prêts « Coup de pouce » est limité à 100 000 € par emprunteur. A vérifier où Gaume Energies en est pour ne pas dépasser cette limite.

Il faut veiller à un équilibre au niveau de la répartition des bénéfices entre les différents acteurs de Gaume Energies : coopérateurs, bénéficiaires, coopérative, prêteurs, installateurs...

Il est bon de garder également à l'esprit l'objectif d'impact positif sur le climat et la société.

L'assemblée générale décide d'affecter 4% à la réserve légale et 4% pour combler d'éventuelles créances douteuses. Le reste allant réduire la perte reportée.

L'assemblée générale adopte les comptes sans restriction.

La décharge des administrateurs est accordée, à l'unanimité des voix pour l'exercice de leur mandat lors de l'exercice écoulé.

## **5. Plan financier**

Le plan financier est adopté par l'Assemblée générale.

## **6. Brainstorming sur les projets à mener par la coopérative à moyen terme**

La veille au niveau des nouvelles technologies est à poursuivre :

- Cellules photovoltaïques en couches minces, autoconsommation collective,
- revente d'électricité à un bâtiment voisin,
- centrales photovoltaïques flottantes (bassins industriels, lacs, ...) : voir <https://www.renouvelle.be/fr/actualite-belgique/premiere-centrale-photovoltaïque-flottante-en-belgique>
- ...

Les projets financés par Gaume Energies en 2018 (ferme de Rawez, ferme de Chenois et commune de Meix-devant-Virton) ont permis d'économiser 50 tonnes de CO<sub>2</sub>, 189 550 kWh produits par des projets de production d'énergie renouvelable.

La séance est levée à 12h15.

Le président, Alain VANDENBUSSCHE